



# CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°1 • 21-09-2011

## L'AUDE FACE AUX DEFIS DE L'EAU



CONSEIL GENERAL DE L'AUDE

Coordonnées :

Allée Raymond Courrière  
11855 CARCASSONNE CEDEX 9  
TEL : 04.68.11.68.11  
www.aude.fr  
com@cg11.fr  
Président : André VIOLA

Depuis toujours, la maîtrise de l'eau a guidé l'aménagement du territoire audois. L'un des fleurons du système hydraulique existant est le Canal du Midi inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité. L'enjeu est de compléter ce dispositif en raison des évolutions démographiques et socio-économiques de l'Aude dans les décennies à venir.

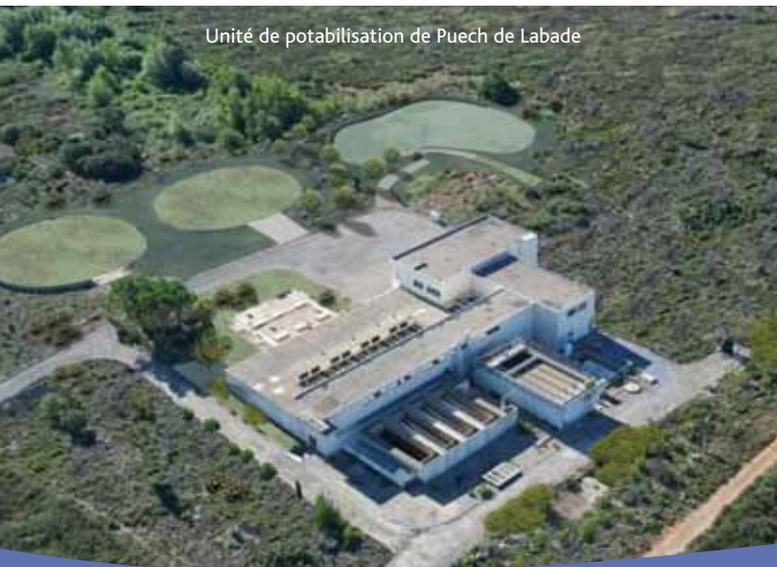
Depuis le début, les Audois ont choisi de préserver les réserves souterraines en captant les eaux de surfaces dans la Montagne Noire et les Pyrénées.

Face au réchauffement climatique mondial, ce principe de précaution s'impose, comme l'exigence préalable d'économie de consommation de l'eau domestique, de loisirs, à usage agricole ou pour le développement économique et touristique.

**Avec "Aqua Domitia", il s'agit de se donner les moyens de répondre sur tout le territoire audois, notamment à l'Est, au besoin de la population résidente et touristique actuelle et à son évolution, de rendre possible la diversification des productions agricoles, d'en pérenniser la qualité et d'accroître la valeur ajoutée des productions pour améliorer les revenus des agriculteurs.**

### EAU POTABLE : REPONDRE AUX BESOINS EN CONSTANTE EVOLUTION DE LA POPULATION, SECURISER LA RESSOURCE NECESSAIRE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Unité de potabilisation de Puech de Labade



- Depuis 1975, la population de l'Aude a retrouvé une croissance aussi forte qu'en fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Au début des années 2010, avec 349 000 habitants, le record de 1886 où l'on comptait 332 080 Audois a été dépassé.
- Cette croissance se poursuit au rythme de 1% par an. Dans l'Est Audois, particulièrement dans les cantons de Ginestas, Sigean, Lézignan et Narbonne Ouest, la progression est deux fois plus rapide que dans le reste du département. En 2030, il y aurait 426 000 Audois, selon l'INSEE, dont 196 000 dans l'Est du département.
- Si jusqu'à la moitié du XX<sup>ème</sup> siècle la consommation domestique restait mesurée, il n'en est pas de même aujourd'hui pour satisfaire au confort de la population et aux besoins des différentes activités.

- De plus, il faut prendre en compte l'accélération de la fréquentation touristique due à l'aménagement du littoral languedocien et, plus récemment au développement du Pays Cathare dans l'arrière-pays.
- Le Pays de la Narbonnaise offre à lui seul une capacité d'hébergement touristique de 237 000 lits. L'Est audois est donc particulièrement concerné dans un département qui double presque sa population pendant l'été.
- Les collectivités territoriales doivent relever un double défi : optimiser la gestion des ressources existantes et en mobiliser des nouvelles pour accompagner ce développement. Actuellement estimée à 11M<sup>m3</sup> sur l'est du département, la consommation annuelle d'eau potable devrait croître de 4,5M<sup>m3</sup> à l'horizon 2030.
- Ce développement démographique est accompagné d'un développement économique générateur d'emplois et de richesses qui demande à ce que la ressource en eau puisse répondre aux besoins des entreprises souhaitant se développer sur le département comme celles désirant s'y installer.
- Le renforcement de l'alimentation en eau est l'un des enjeux du développement économique durable de l'Aude.
- Afin de sécuriser demain l'alimentation en eau potable, il est nécessaire de trouver d'autres ressources. "Aqua Domitia" peut apporter cette réponse.



Rigole de la Montagne

## DEPUIS PIERRE PAUL RIQUET, UNE LONGUE TRADITION DE LA MAÎTRISE DE L'EAU DANS L'AUDE

- C'est sur le principe du partage des eaux de la Montagne Noire, véritable château d'eau naturel, que les grands projets hydrauliques audois se sont réalisés, en coopération entre l'Etat et les collectivités locales, en mutualisant les efforts financiers.
- Déjà sous la tutelle de Colbert, Riquet imagine et réalise un rêve des générations précédentes : relier l'Atlantique à la Méditerranée, développer la navigation et le commerce, grâce au Canal du Midi alimenté par le système hydraulique de la Montagne Noire.
- C'est le meilleur exemple d'aménagement du territoire et de développement économique par la maîtrise de la ressource en eau. C'est l'idée simple et ingénieuse d'un dispositif hydraulique qui permet la récupération des eaux de surface "dans les magasins d'eau dans des endroits très favorables qui se rencontrent heureusement dans les montagnes et sur les courants des rivières".
- Il construit le barrage de Saint Ferréol (1672), renforcé par le bassin du Lampy (1783), alimenté par la Rigole de la Montagne Noire et la Rigole de la Plaine qui amènent l'eau jusqu'au Seuil de Naurouze pour alimenter le Canal du Midi, ainsi que les canaux de Jonction et celui de la Robine.
- Ce dispositif assure l'essor du Languedoc au XIX<sup>ème</sup> siècle. Son inscription en 1996 au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO confirme la reconnaissance d'un projet visionnaire pour l'époque.

## SUR LES TRACES DU VISIONNAIRE.

- Dans le même esprit de coopération avec l'Etat, sous l'impulsion du Conseil Général de l'Aude et des responsables socioprofessionnels agricoles, avec le souci du partage et de la préservation de la ressource, les aménagements dans l'Ouest audois vont ainsi se poursuivre tout au long de la deuxième partie du XX<sup>ème</sup> siècle.
- Dès 1957, l'IEMN (Institut des Eaux de la Montagne Noire) construit le barrage des Cammazes pour sécuriser la consommation en eau des populations locales de l'Aude, du Tarn et de la Haute-Garonne et constituer une réserve importante pour le Canal du Midi, maintenant géré par les Voies Navigables de France (VNF),
- En 1979, BRL réalise la retenue de la Ganguise et amplifie ainsi l'irrigation des cultures en Lauragais (22 000 hectares), garantit les activités du Canal du Midi, soutient les étiages des cours d'eau de l'Ouest Audois et des affluents de la Garonne,
- En 1981, pour le Conseil Général, BRL construit le barrage de Laprade au profit des communes au sud de la Montagne Noire,
- Depuis 1992, le barrage de Montbel, construit par l'Institut d'Aménagement du Barrage de Montbel

apporte ses eaux à la Ganguise grâce à l'adducteur Hers Lauragais et permet l'alimentation des périmètres irrigués en amont de la Ganguise, de l'Ariège, de l'Aude et de la Haute-Garonne.



Barrage de Montbel • Crédit photo : Partag'Air - Jacques Jany

- En 2001, le barrage de la Galaube, construit par l'EMN vient renforcer le dispositif hydraulique Lauragais renforçant le principe de gestion inter-annuelle de la ressource.

Aujourd'hui, grâce à ce réseau exceptionnel, avec l'action des Fédérations et Syndicats de distribution d'eau potable, la ressource est sécurisée pour une majorité des communes, le tourisme fluvial est pérennisé avec VNF, les productions agricoles ont pu se diversifier avec le réseau des SICA, pour le plus grand bénéfice des agriculteurs...

- Parallèlement dès 1962, BRL aménage le barrage des Monts d'Orb qui alimente le Biterrois et le littoral audois **en instaurant une solidarité interdépartementale entre Hérault et Aude**. C'est maintenant ce dispositif à l'est de l'Aude qu'il faut consolider, en s'inspirant des réussites de nos prédécesseurs.

Le projet "Aqua Domitia", à l'instar de ces grandes infrastructures hydrauliques, construites à travers les siècles sur le principe de la mutualisation, doit permettre de créer un maillage des ressources dans l'Est Audois. "Aqua Domitia", c'est le projet pour faire face aux défis de l'eau dans l'Aude du XXI<sup>ème</sup> siècle.



Barrage des Cammazes

## ALDAE : L'EAU, UN DEFI POUR L'AUDE DE DEMAIN.

L'eau dans la Montagne Noire, dans les Pyrénées est un formidable atout pour notre département. Ailleurs, c'est un bien plus rare et plus précieux. En pensant à protéger nos eaux souterraines, il faut donc à la fois la préserver et l'exploiter au mieux. C'est l'objectif de notre programme ALDAE lancé en 2009

- Promouvoir une évolution des comportements de consommation en s'adressant à tous les citoyens pour les amener à un usage économe de l'eau, en prenant conscience que c'est un bien rare et cher,
- Accompagner sur le plan technique et financier les collectivités territoriales pour une amélioration drastique de leurs réseaux de distribution et en particulier la réduction des fuites,
- Soutenir financièrement les collectivités territoriales pour les projets de rénovation, extension, construction de station d'épuration des eaux usées afin de rendre à la nature une eau de meilleure qualité dans l'esprit du Pacte d'Istanbul,
- Aider sur le plan technique et financier les collectivités, les agriculteurs et les viticulteurs à maîtriser l'eau destinée aux traitements avec des aires de remplissage et de lavage des appareils agricoles,
- Favoriser une pratique raisonnée de l'irrigation pour maintenir une viticulture, une arboriculture de qualité et développer l'horticulture,
- Enfin, l'exploiter raisonnablement, à des fins de production d'énergie électrique et d'activités touristiques (sports d'eau vive, bases nautiques sur les retenues d'eau, navigation fluviale sur les canaux).

## LES AUDOIS FORTEMENT CONCERNES PAR LE DEBAT

Comme ils l'ont dernièrement montré lors du Débat Public sur la nouvelle Ligne à Grande Vitesse Montpellier/Perpignan, les Audois savent se mobiliser pour des débats qui les concernent mais qui dépassent aussi les seuls intérêts de leur département. C'est dire si l'avenir de leur territoire et celui de leurs enfants les intéressent.

La dimension régionale du Débat Public sur "Aqua Domitia", qui débute au même moment que les discussions sur le Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, n'échappe pas au Département de l'Aude qui s'en fait l'un des fervents promoteurs.

Ce grand projet porté par la Région et son concessionnaire BRL et qui consiste en l'extension du réseau d'eau brute du Languedoc-Roussillon, est la poursuite, en équipement souterrain, du canal Philippe Lamour, qui amène jusqu'à Mauguio les eaux du Rhône.

## CONCLUSION



### ELARGIR LE CHAMP DES POSSIBLES L'EAU FUTURE DES NOUVELLES GENERATIONS D'AUDOIS

- Dans l'esprit de ce qui a été réalisé à l'ouest de Carcassonne, il s'agit de saisir cette opportunité nouvelle de partage de la ressource excédentaire en eau du Rhône, en partenariat avec d'autres institutions, dont la Région - Maître d'Ouvrage - et le département de l'Hérault, pour ouvrir des possibilités nouvelles de vivre et agir au pays.
- Les territoires de l'Est Audois ont moins bénéficié des investissements réalisés par le passé. Ils sont désormais les plus concernés.
- L'arrondissement de Narbonne et ses neufs cantons représentent la moitié des communes audoises de plus de 2 000 habitants, 43% de la population départementale (148 700 habitants), progressant de 1,48% par an.
- Les Pays de la Narbonnaise et Corbières Minervois, offrent 85% des capacités d'hébergement touristique - 266 700 lits - auxquelles il faut assurer la sécurisation en eau potable, en particulier en période estivale.
- Enfin, ces terroirs, où s'est écrite l'histoire de notre viticulture, souffrent de la crise mondiale. Les viticulteurs doivent s'approprier les techniques d'irrigation modernes et économes pour améliorer la production des grands vins de qualité. Tous les grands vignobles du monde les ont déjà adoptés. Ils lutteront donc dès lors à armes égales dans un marché qui recherche la régularité dans l'excellence.
- Ils pourront ainsi choisir entre diversifier leur pratique et/ou revenir à une arboriculture et un maraichage de proximité, de qualité. En ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle, avec les marques commerciales Sud de France et le Pays Cathare, ils seront accompagnés pour conquérir les marchés.
- Pour répondre à ces nouveaux besoins, l'Aude explore toutes les pistes d'économie de l'eau quelle soit brute ou potable. L'Aude et BRL ont déjà étudié d'autres possibilités d'ériger des retenues sur les fleuves audois et n'ont pas trouvé pertinent cette opportunité de récupérer des eaux de surface fragilisées par des périodes de sécheresse.
- Pour bénéficier de cette deuxième ressource, qui complète les captages actuels et apporter la sécurité aux générations futures.
- Le Projet "Aqua Domitia" représente une opportunité formidable d'accéder à une eau de bonne qualité et en quantité suffisante pour répondre aux nouveaux besoins des populations de notre territoire. Pour ne pas la laisser passer, le Département de l'Aude se mobilise dans le débat public.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"  
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier  
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85  
Mail : [contact@debatpublic-aquadomitia.org](mailto:contact@debatpublic-aquadomitia.org) • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

